

Zurich, le 23 février 2021

Prise de position de la fondation Gen Suisse relative à l'«amendement de la loi sur le génie génétique»

Madame la conseillère fédérale Sommaruga,  
Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à vous remercier de nous avoir invités à prendre position sur l'amendement de la loi sur le génie génétique du 11 novembre 2020. Nous serions heureux que nos préoccupations soient prises en compte. C'est avec plaisir que nous nous tenons à votre disposition pour un entretien.

La fondation Gen Suisse refuse la proposition de prorogation du moratoire sur le génie génétique jusqu'en 2025 et attire l'attention sur l'urgence d'adapter le cadre légal des nouveaux procédés de génie génétique au progrès scientifique.

Nous souhaitons soumettre les remarques générales suivantes à la discussion:

la croissance constante de la population mondiale, le réchauffement mondial et le déclin continu de la biodiversité mettent l'humanité face à des défis sans précédent. La Suisse doit également affronter ces défis et promouvoir une recherche et un développement innovants pour promouvoir la culture et l'utilisation de nouvelles variétés de plantes. L'agriculture et la production alimentaire doivent devenir plus durables et plus respectueuses de l'environnement. Cela vaut également pour la Suisse. La culture des plantes doit s'adapter à l'accélération du changement climatique et l'utilisation de pesticides polluants doit être réduite. Dans ce contexte, le génie génétique et les nouvelles méthodes de culture peuvent offrir des avantages économiques et écologiques voire des opportunités pour l'agriculture suisse. Prenons l'exemple du mildiou provoqué par le champignon *Phytophthora infestans*. C'est la maladie de la pomme de terre la plus courante au monde, qui provoque des pertes et des coûts énormes. En Suisse, quelque 7 à 8 traitements par pulvérisation des cultures avec des fongicides sont nécessaires chaque année pour les protéger de manière adéquate. En agriculture biologique, on utilise le cuivre, un métal lourd polluant. Les pommes de terre *cisgènes* permettent de réduire les traitements fongicides à 1 à 2 pulvérisations. Ces plantes *cisgènes* (des gènes résistants de pommes de terre sauvages d'Amérique du Sud ont été transmis à des espèces cultivées) ont été testées avec succès en plein champ dans de nombreux pays européens, [dont la Suisse](#), sans effets négatifs constatés sur l'être humain et l'environnement. La Suisse a besoin de ces innovations pour une agriculture durable. Pour enrayer le changement climatique, nous avons besoin d'innovations et de nouvelles méthodes de culture agricole. **Une nouvelle prorogation du moratoire bloque les innovations nécessaires à une agriculture plus durable et empêche le débat dans la société.**

# GEN SUISSE.

Les variétés actuelles, qui ont été cultivées avec des techniques de mutagenèse aléatoire conventionnelles et moins précises (p. ex. la mutagenèse chimique pouvant déclencher plusieurs centaines de mutations), sont disponibles sur le marché suisse. De nouvelles méthodes de culture comme la modification ciblée pour obtenir un gène de résistance de la plante sauvage à l'aide des ciseaux moléculaires CRISPR-Cas, sont beaucoup plus précises, donc plus sûres. Scientifiquement, il n'y a pas de raison de faire dépendre les modifications dans le génome de la méthode de production et de les réguler de manière totalement différente. Les plantes qui contiennent des modifications simples apportées de manière ciblée avec de nouvelles méthodes de génie génétique et dans lesquelles aucun gène étranger n'a été introduit ne se distinguent pas des plantes cultivées de manière conventionnelle et sont tout aussi sûres. La loi suisse sur les OGM n'est plus adaptée à notre époque et ne tient pas compte de l'état actuel de la science. En autorisant des produits qui, grâce à de nouvelles méthodes de génie génétique, n'introduisent pas de nouveaux gènes dans le génome des plantes, la Suisse ne prend aucun risque pour l'être humain et l'environnement, mais peut se procurer un avantage concurrentiel par rapport à l'UE et stimuler l'innovation.

C'est pourquoi la fondation Gen Suisse refuse la prorogation du moratoire sur le génie génétique jusqu'en 2025 et attire l'attention sur l'urgence d'adapter le cadre légal des nouveaux procédés de génie génétique au progrès scientifique. Nous demandons la suppression pure et simple de l'article 37a de la LGG après l'expiration du délai de transition le 31.12.2021. En cas de prorogation du moratoire, la fondation Gen Suisse réclame la création du cadre légal nécessaire avec des objectifs clairement définis, notamment un plan de mise en œuvre concret d'ici le 31.12.2024.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre nos remarques en considération et nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous fournir des informations complémentaires.

Veillez recevoir, Madame la conseillère fédérale, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée GEN SUISSE.



Prof. Dr. Lukas  
Sommer, président



Dr. Daniela Suter,  
gérante